



Conseil de Communauté

Publié le : 18/04/2025

Séance du jeudi 10 avril 2025

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 4 avril 2025, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43

La séance est ouverte à 18h04 et levée à 23h20

Etaient présents : Audeux : Mme Agnès BOURGEOIS, Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n°5), Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n°14), M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à compter de la question n°5), Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n°19 incluse), Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n°5), M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI (à compter de la question n°5), Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAIRE, M. Damien HUGUET (jusqu'à la question n°13 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n°5), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à compter de la question n°5), Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n°5), Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°6), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n°20 incluse), Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, Bonnay : M. Gilles ORY, Boussières : Mme Florence NUNINGER-PARIZOT (suppléante), Busy : M. Philippe SIMONIN, Byans-Sur-Doubs : M. Didier PAINEAU (à compter de la question n°5), Chaleze : M. René BLAISON, Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Champagney : M. Olivier LEGAIN, Champvans-Les-Moulins : M. Florent BAILLY, Châtillon-Le-Duc : M. Martial DEVAUX, Chaucenne : M. Alain ROSET, Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET, Chevroz : M. Franck BERNARD, Cussey-Sur-L'Ognon : Jean-François MENESTRIER (à compter de la question n°5), Dannemarie-Sur-Crête : Mme Martine LEOTARD, Deluz : M. Fabrice TAILLARD, Devecey : M. Gérard MONNIEN, Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN, Fontain : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, Franois : M. Emile BOURGEOIS, Geneuille : M. Patrick OUDOT, Gennes : M. Jean SIMONDON, Grandfontaine : M. Henri BERMOND, La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN, Larnod : M. Hugues TRUDET (à compter de la question n° 5 et jusqu'à la question n°20/proposition 1 incluse), Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ, Mamirolle : M. Daniel HUOT (à compter de la question n°5), Marchaux-Chauffontaine : M. Patrick CORNE, Mazerolles-Le-Salin : M. Daniel PARIS, Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à compter de la question n°5), Montfaucon : M. Pierre CONTOZ, Montferrand-Le-Château : Mme Lucie BERNARD (à compter de la question n°5), Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à compter de la question n°5), Noironte : M. Philippe GUILLAUME, Novillars : M. Lionel PHILIPPE, Palise : M. Daniel GAUTHEROT (à compter de la question n°5), Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, Pirey : M. Patrick AYACHE, Pouilley-Français : M. Yves MAURICE, Pouilley-Les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET, Pugey : M. Frank LAIDIE, Roche-Lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER, Saint-Vit : Mme Anne BIHR, Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER, Serre-Les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA, Thise : M. Pascal DERIOT, Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD, Torpes : M. Denis JACQUIN, Velesmes-Essarts : Mme Géraldine LAMBLA (suppléante), Venise : M. Jean-Claude CONTINI, Vieilley : M. Franck RACLOT, Vorges-Les-Pins : Mme Maryse VIPREY

Etaient absents : Amagney : M. Thomas JAVAUX, Besançon : M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Saïd MECHAI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Claude VARET, Beure : M. Philippe CHANEY, Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE, Champoux : M. Romain VIENET, La Chevillotte : M. Roger BOROWIK, Mamirolle : M. Cédric LINDECKER, Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT, Nancray : M. Vincent FIETIER, Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK, Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY, Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN, Saône : M. Benoît VUILLEMIN, Vaire : Mme Valérie MAILLARD, Villars-Saint-Georges : M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Florent BAILLY

Procurations de vote : Amagney : M. Thomas JAVAUX à M. Jacques KRIEGER, Besançon : M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°4 incluse), Mme Anne BENEDETTO à Mme Aline CHASSAGNE (jusqu'à la question n°13 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, Mme Pascale BILLEREY à M. Olivier GRIMAITRE, Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Françoise PRESSE, Mme Claudine CAULET à Mme Marie ETEVENARD (à compter de la question n°20), Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR, M. Sébastien COUDRY à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Benoit CYPRIANI à Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n°4 incluse), Mme Nadia GARNIER à M. François BOUSSO, Mme Sadia GHARET à M. Hasni ALEM, Mme Valérie HALLER à M. Cyril DEVESA, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Damien HUGUET à M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n°14), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. André TERZO, Mme Carine MICHEL à M. Yannick POUJET, M. Saïd MECHAI à M. Ludovic FAGAUT, Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Laurence MULOT à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Anthony POULIN à Mme Annaïck CHAUDET (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Jean-Hugues ROUX à Mme Marie ZEHAF, Mme Juliette SORLIN à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Claude VARET à Mme Marie LAMBERT, Mme Sylvie WANLIN à Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°21), Champoux : M. Romain VIENET à M. René BLAISON, Mamirolle : M. Cédric LINDECKER à M. Daniel HUOT, Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT à M. Gérard MONNIEN, Nancray : M. Vincent FIETIER à M. Jean SIMONDON, Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK à Mme Maryse VIPREY, Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY à M. Henri BERMOND, Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN à Mme Anne BIHR, Saône : M. Benoît VUILLEMIN à Mme Catherine BARTHELET, Vaire : Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD, Villars-Saint-Georges : M. Damien LEGAIN à M. Yves MAURICE

Délibération n°2025/2025.00121
Rapport n°42 - Solidarité avec l'Asie du Sud-Est - Subvention exceptionnelle au Comité International de la Croix Rouge

Délibération du Conseil de Communauté du 10 avril 2025
Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

Solidarité avec l'Asie du Sud-Est - Subvention exceptionnelle au Comité International de la Croix Rouge

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Présidente

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 10 000 € au Comité International de la Croix Rouge pour soutenir l'aide humanitaire en Asie du Sud-Est suite au séisme survenu le 28 mars 2025.

I. Contexte

Un séisme de magnitude 7,7 a frappé l'Asie du Sud-Est vendredi 28 mars 2025 avec des conséquences dévastatrices pour cette région du monde et sa population. Le Séisme a principalement touché la BIRMANIE et la THAILANDE et a été ressenti dans un rayon de 500 km autour de son épicentre.

Les conséquences humaines, sanitaires, et matérielles de cette catastrophe naturelle ne sont pas encore entièrement connues mais les premiers constats sur place font état de dommages extrêmement importants.

De nombreuses victimes sont à déplorer, avec un bilan provisoire de plus de 2000 personnes décédées en BIRMANIE et de très nombreuses infrastructures ont été détruites, particulièrement dans ce pays qui avait été déjà très impacté par le tsunami de 2004.

II. Proposition de subvention

Dans ce contexte d'urgence humanitaire, Grand Besançon Métropole, conformément à ses valeurs de solidarité, souhaite apporter son *soutien et participer à la solidarité internationale*.

C'est dans ce cadre, qu'il est proposé d'attribuer **une subvention exceptionnelle de 10 000 € au Comité International de la Croix Rouge (CICR)**.

Cette organisation humanitaire intervient auprès des personnes touchées par les récents tremblements de terre en Asie du Sud-Est qui ont un besoin urgent d'aide. Le CICR est présent en Birmanie depuis plus de 30 ans et fournit une assistance et un soutien médical sur place. En collaboration avec la Croix-Rouge de Birmanie, leur priorité va maintenant aux blessés, aux familles qui ont tout perdu et à celles qui recherchent des proches.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 10 000 € au Comité International de la Croix Rouge.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 119

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



Florent BAILLY
Conseiller Communautaire

Pour extrait conforme,
La Présidente,



Anne VIGNOT
Maire de Besançon